



SECTIONS D'AUVERGNE, CHAMBERY, LEMAN, LYON

Lyon, le 28/11/2016

## LETTRE OUVERTE A NOS COLLEGUES DOUANIERS

Après une déclaration liminaire, la CGT a décidé de quitter la réunion du Comité Technique des Services Déconcentrés de la DI de Lyon de ce jour. A cela plusieurs raisons :

- ∨ **La parole de l'administration ne vaut rien** : nous en avons pour preuve que l'engagement pris lors du CTSD du 14 octobre sur la consultation du CHS-CT pour la fermeture de la Recette Locale de Villié-Morgon et pour l'évolution des missions du CSP de Lyon, n'a pas été tenu. Ces deux points se retrouvent brutalement à l'ordre du jour sans avis opérant du CHS-CT.
- ∨ **L'administration bafoue délibérément les règles de fonctionnement et de consultation** des instances que sont les CHS-CT et les CTSD (absence d'avis des CHS-CT, non communication des avis quand ils ont été rendus, absence de respect de la jurisprudence du Tribunal Administratif de Bordeaux du 10/06/2014)
- ∨ **La disparition programmée de l'ensemble des services de la DR d'Auvergne à brève échéance.**

**Dans ces conditions et quel que soit l'avis donné en CTSD par les représentants du personnel**, tout est plié d'avance sur le fond et la forme. Aucune proposition de la CGT ne trouve une quelconque écoute :

- ∨ arrêt des fermetures/fusions de brigades qui n'ont aucun sens dans le cadre du maintien des effectifs de la Surveillance, et éloignent encore plus les agents de leurs lieux de contrôle ;
- ∨ maintien du réseau utile des recettes régionales de proximité tout en se débarrassant de leur encadrement pléthorique et surpayé ;
- ∨ maintien du réseau des bureaux de Douane, qui s'impose dans un contexte mondialisé d'explosion de la fraude et d'un retour du désir et du besoin de protection économique.

**Le CTSD n'a pour l'administration que valeur de simulacre de dialogue « social »:**

- L'avis est donné ou réputé donné. Quel qu'il soit, elle peut avancer dans la mise en œuvre de son plan de casse.

- Le délai de 2 ans commence à courir, mais elle fera tout pour ne pas le respecter en mettant en particulier la pression sur les collègues.

**Dans toutes les Directions Interrégionales de France, la ou le président(e) du CTSD n'est que le petit télégraphiste de la Direction Générale qui a décidé d'imposer aux forceps son plan de casse du service public douanier que constitue le PSD.**

**En clair, les patrons voyous passent en force pour imposer le PSD en bafouant les règles propres à un État de droit.**

**A la CGT,**

**Nous refusons de nous situer dans l'accompagnement  
du cortège funèbre de notre administration.**

**Nous n'abandonnons pas la lutte pour la défense des collègues**

**TOUT RESTE A FAIRE ET TOUT EST POSSIBLE**

**C'EST DE NOTRE MOBILISATION QUE DEPEND L'AVENIR.**

**Après 4 ans de luttes contre le PSD, commencés le 6 décembre 2012 à Ivry et notamment les formidables réussites des États généraux (18/09/2013) et des printemps douaniers de mars 2014 et mars 2015, l'Administration a repris la maîtrise du calendrier pour imposer son rythme au PSD.**

**La CGT appelle ses partenaires syndicaux et l'ensemble des collègues douaniers à s'inscrire dans une logique de remobilisation :**

- au niveau national en organisant une manifestation nationale à Paris ou en province dans un site emblématique de la disparition de notre Administration (exemple Auvergne)

- au niveau local, en multipliant les actions de sensibilisation des acteurs économiques et politiques, comme l'ont fait 80 douaniers majoritairement Auvergnats le 24 novembre dernier à Lyon Aéroport, ou sous toutes autres formes décidées localement.